



## INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

### Pièces constitutives / Nouveaux élèves

### SECONDE GT ski 1/SECONDE GT N1/SECONDE Conduite de Cultures et d'Élevages/SECONDE Agroéquipement/SECONDE GT EATDD/SECONDE GT APPN/1ère STAV

Documents à rapporter lors de la journée d'inscription :  
**Le 30 Juin 2023 de 8h30 à 18h30**

- **Dossier d'inscription**
  - Fiche de renseignements
  - Droit à l'image
- **Dossier infirmerie**
  - Fiche d'urgence
  - Fiche infirmerie
  - Photocopie des vaccins
- 2 relevés d'identité bancaire ou postal
- Photocopie de la C.N.I. **en cours de validité** (Carte Nationale d'Identité) de l'élève
- Photocopie du livret de famille **COMPLET**
- Attestation d'assurance responsabilité civile et risques scolaires 2023/2024  
**L'attestation d'assurance est obligatoire pour le jour de la rentrée scolaire**
- Brevet de natation 50 m et/ou attestation de savoir-nager, obtenu au collège ou délivré par un maître-nageur – OBLIGATOIRE -
- Autorisation de prélèvement pour la pension sauf si paiement en chèque ou espèces
- **PASS'REGION**. Tous les élèves doivent faire leur demande :  
Télécharger l'application «PASS'REGION» sur Apple store ou Google play et laissez vous guider ou faire votre demande sur [passregion.auvergnerhonealpes.fr](https://passregion.auvergnerhonealpes.fr) (scanner une photo d'identité qui sera intégrée à la carte)  
L'établissement validera votre inscription et vous recevrez votre Pass chez vous avec tous les avantages intégrés
- **Élève boursier**
  - Notification d'une bourse de l'Éducation Nationale (si déjà reçue). Si votre enfant a obtenu la mention **bien** ou **très bien** au DNB, joindre à la notification le relevé de notes ou le diplôme.
  - Dossier de demande de bourse nationale Enseignement Agricole (à compléter seulement pour nouvelle demande) s'adresser au secrétariat scolaire.
  - Le coupon-réponse
  - La notification MDPH/aménagements d'examens, le cas échéant.
- **Documents à conserver**
  - Organisation de la rentrée 2023